

---

## Commémoration du génocide arménien, dimanche 24 avril

Circulation, stationnement : mode d'emploi

---

Afin de permettre la commémoration du génocide arménien, le dimanche 24 avril, à 11h00, diverses dispositions ont été prises en matière de stationnement et de circulation.

Le cortège partira du Champ-de-Mars, empruntera la place Jean-Jaurès sud, puis traversera la place Ernest-Gailly pour rejoindre la côte des Cordeliers qu'il descendra jusqu'au mémorial, place Jules-Nadi.

La circulation et le stationnement seront interdits côte des Cordeliers, entre la côte Sainte-Ursule et la place Jules-Nadi, et sur cette dernière, entre la côte des Cordeliers et le portail de la cour de l'Hôtel de ville, sur les deux voies.

Des déviations seront mises en place par :

- ✓ La place Jean-Jaurès, le boulevard Voltaire, la rue Saint-Nicolas et la rue Sabaton ;
- ✓ La place Jean-Jaurès, la côte Garenne, la rue Saint-Just, la rue Louis-Mandrin et la place Jules-Nadi.